

Courrier des Bêtes

Journal d'information de la
Société vaudoise pour la protection des animaux

Février 2024 - N° 517

69^e année - Paraît 6 fois par an sur papier recyclé - Tirage : 24'000

Administration : Centre SVPA, rte de Berne 318, Chalet-à-Gobet, 1000 Lausanne 25 - 021 784 8000 - www.svpa.ch - e-mail: svpa@svpa.ch - IBAN CH55 0900 0000 1000 9898 5

Refuge: 021 784 8002 - refuge@svpa.ch
Réception des animaux 24/24 et 7/7
Adoptions du lundi au vendredi : de 9 h. à 11 h.30 et de 13 h.30 à 17h. Adoptions le samedi : 9h. à 16h. non-stop.

Rédaction : Stéphane Crausaz



La Suisse votera sur la fourrure et le foie gras

DEUX INITIATIVES POPULAIRES, VISANT À INTERDIRE L'IMPORTATION DE FOIE GRAS ET DE FOURRURES PRODUITES DANS DES CONDITIONS CRUELLES ENVERS LES ANIMAUX, ONT FRANCHI AVEC SUCCÈS L'ÉTAPE DE LA RÉCOLTE DE SIGNATURES. APRÈS EN AVOIR RECUEILLI PLUS DE 100'000 CHACUNE, CES INITIATIVES ONT ÉTÉ OFFICIELLEMENT DÉPOSÉES À LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE FIN 2023.

L'initiative contre le foie gras vise à prohiber constitutionnellement l'importation de ce produit, connu pour sa méthode de production cruelle, soit le gavage forcé des oies et des canards. L'autre initiative vise quant à elle à mettre un terme à l'importation de fourrures issues d'animaux maltraités.

Ces deux propositions reflètent une prise de conscience croissante de la souffrance animale derrière certains produits de luxe. En Suisse, bien que la production de foie gras soit interdite et que les normes d'élevages respectueuses rendent la production de fourrure non rentable économi-

quement, leur importation reste une réalité, avec environ 350 tonnes de fourrure et 200 tonnes de foie gras arrivant chaque année dans le pays. Il s'agit d'une hypocrisie que la SVPA dénonce depuis plusieurs décennies.

Menées par l'*Alliance animale suisse*, ces initiatives ont été relayées par un grand nombre d'associations pour la protection des animaux dans le pays.

La date du vote n'a pas encore été fixée, mais le peuple suisse aura enfin son mot à dire sur ces sujets, espérant une remise en question en faveur du bien-être animal ; il s'agira alors de ne pas manquer le coche.

Le Conseil fédéral pourrait utiliser divers arguments fallacieux pour s'opposer aux initiatives, notamment l'impact sur le commerce et les relations avec les pays exportateurs ou même encore mettre en avant la responsabilité des consommateurs et la liberté de choix. Il s'agira ne se pas se laisser abuser et de mettre un terme à ces pratiques controversées.